

PAROISSE SAINT FRANÇOIS DE LAVAL EN THYMERAIS

Diocèse de Chartres

Beauche + Bérou-la-Mulotière + Blévy + Boullay-les-deux-Églises + Brezolles + Châtaincourt + Châteauneuf-en-Thymerais + Les Châtelets + Crucey-Villages + Dampierre-sur-Blévy + Escorpain + Favières + Fessanvilliers-Mattanvilliers + Fontaine-les-Ribouts + Laons + Maillebois + Mainterne + La Mancelière + Montigny-sur-Avre + Prudemanche + Revercourt + Rueil-la-Gadelière + Saint-Ange-et-Torçay + Saint-Jean-de-Rebervilliers + Saint-Lubin-de-Cravant + Saint-Maixme-Hauterive + Saint-Sauveur-Marville + Thimert-Gâtelles + Vitray-sous-Brezolles



Lettre Paroissiale + juillet & août 2020

+ MESSAGES D'ÉGLISE

BONNES VACANCES !

Cette année, la fin de l'année scolaire a un goût particulier, avec l'annulation de certains examens, et aussi une présence à l'école fluctuante pour la plupart des jeunes.

Il y a aussi, chez certains, des questionnements sur l'avenir professionnel de l'un ou l'autre des conjoints : l'emploi va-t-il être maintenu ?

Si cette période est intense pour beaucoup, elle l'est aussi pour la vie ecclésiale :

Chrétiens, nous vivons au rythme du calendrier liturgique. Et ce mois de juin a multiplié les événements et fêtes : Pentecôte, Trinité, Saint Sacrement, Sacré-Cœur, St Jean-Baptiste, et puis Saint Pierre et Saint Paul ! A cela s'ajoutent tous les événements joyeux comme les baptêmes de catéchumènes dans notre diocèse.

Puis, arrivent les vacances, temps heureux et désiré par tous : jeunes, familles, communautés chrétiennes, sans oublier ceux, nombreux, qui en sont privés.

Pour beaucoup, ce temps de l'été, est celui du repos, de la détente, de la disponibilité à la famille, aux proches, de l'ouverture à la beauté de la nature et aux œuvres culturelles et artistiques.

Pour plusieurs familles chrétiennes, c'est un temps fort spirituel : pèlerinages, rassemblements, recollections, lectures

Les vacances, c'est aussi une occasion de nourrir sa foi, sa vie chrétienne.

Les vacances, c'est un changement de rythme.

Nous avons besoin de ces ruptures, de ralentir le rythme ; il y a besoin de sortir des habitudes prises pendant l'année.

Il y a besoin d'énergies nouvelles pour envisager l'année autrement.

Il y a aussi besoin de relire l'année passée, ses événements, et regarder autrement la vie quotidienne.

«Il y a peu de jours qui ne ressemblent à tous les autres, mais il n'y en a aucun qui ne soit pas important» (Charles Péguy).

Le Seigneur nous a accompagnés dans chacune de nos journées : jours heureux ou tristes, jours mornes ou débordants d'activités.

Je vous encourage à cette relecture croyante de notre activité.

Je remercie tous ceux qui prennent part à la mission de l'Église.

Et, à tous, je souhaite un bel été.

+ Abbé François Muchery

Curé

DENIER DE L'ÉGLISE : TOUS CONCERNÉS !

La collecte du denier de l'Église est commencée depuis mars. Elle est très importante pour la vie de notre Église diocésaine.

Tous les catholiques sont concernés. Cette collecte, est-il besoin de le rappeler, est vitale pour notre Église diocésaine qui ne vit que de la générosité de ses fidèles. Le résultat des dons est affecté, comme chacun le sait, au traitement des prêtres qu'ils soient en activité ou retraités ainsi qu'au salaire des employés laïcs du diocèse. Chacun sait apprécier à sa juste valeur le travail de ces personnes.

Mais l'Église est riche, entend-on encore parfois. C'est peut-être vrai si l'on regarde son patrimoine mais celui-ci, souvent ancien, coûte cher en entretien. Sait-on suffisamment que toutes les églises et salles construites depuis 1905 sont à la charge des paroisses ou du diocèse ? L'Église ne vit que des dons de ses fidèles. Depuis la séparation de l'Église et de l'État (1905), elle ne reçoit aucune subvention de l'État ; ni d'ailleurs du Vatican qui vit lui-même des subsides envoyés par les diocèses.

Or, des sondages récents montrent que 75% des Français sont mal informés sur les finances de l'Église. Certains catholiques trouvent que l'Église les sollicite trop, tandis que près des deux tiers pensent le contraire. Le plus grave est le petit nombre de catholiques pratiquants qui donnent au denier de l'Église, alors que tous, pratiquants réguliers ou non, souhaitent pouvoir bénéficier des « services » des paroisses à l'occasion d'un baptême, d'un mariage, d'une communion, d'un deuil et savent apprécier les heures de préparation qui précèdent ces célébrations avec des personnes compétentes, formées, ainsi que la mise à disposition du matériel qu'il faut entretenir (formation et entretien coûtent très cher).

Tous les catholiques sont concernés par la vie de leur Église, et donc par la collecte du denier de l'Église, et invités à en parler autour d'eux, à la faire connaître, qu'ils soient prêtres, diacres, laïcs en mission ecclésiale, chrétiens engagés dans une association ou non. Tous doivent avoir à cœur de « travailler » à cette collecte indispensable à la vie de leur Église.



Point sur les finances de la paroisse suite au Covid

Suite à l'appel aux dons lancé pour changer la sonorisation de l'église de Brezolles, 12300 euros de dons ont été collectés pour une dépense de l'ordre de 15000 euros. Soyez remerciés pour votre générosité.

La pandémie a affecté la trésorerie de notre paroisse. Beaucoup de mariages et baptêmes, prévus au printemps et cet été, ont été reportés en 2021, ce qui génère un report de ces recettes. De plus, pendant le confinement, les quêtes des dimanches n'ont pas eu lieu. Malgré les dons sur l'application La Quête ou reçus directement, on constate un manque par rapport à 2019 de l'ordre de 3000 euros.

+ RENDEZ-VOUS D'ÉGLISE

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

Thème : "De la consolation à l'Espérance"

Du 22 au 26 août

(arrivée le 27 à Chartres pour les pèlerins).

Notre pèlerinage diocésain uni à l'hospitalité chartraine sera particulier à cause des mesures sanitaires qui demeurent contraignantes. Cependant tout va être fait pour que nous vivions une communion fraternelle et priante auprès de la Vierge Marie, emmenant en nos cœurs ceux et celles qui sont malades et qui ne pourront pas tous faire le déplacement.

Face à la pandémie et à d'autres maladies et maux, la vie de beaucoup est difficile. Aller ensemble à Lourdes nous permettra de recevoir la consolation de la part de Jésus qui redit toujours "venez à moi vous tous qui peinez et moi je vous consolerais". Par cette consolation nous sera redonnée la lumière et l'Espérance, car nous vivons ici en attente du Ciel et de sa plénitude de Vie.

Nos proches défunts bénéficient, nous l'espérons pour chacun, de la vision de Dieu. Nous prions spécialement pour eux à la grotte de Lourdes, avec Sainte Bernadette.

En famille, avec vos amis hospitaliers ou simples pèlerins, vous êtes tous attendus pour notre séjour annuel. Ce sera une belle retraite spirituelle. Une grande occasion de prier pour notre diocèse et pour la France, dont la Vierge Marie est la sainte patronne.

Inscriptions (date limite au 15 juillet) :

- pour les pèlerins : Direction des Pèlerinages 02 37 88 00 01 ; Françoise Popot 06 75 58 38 20 et/ou Christiane Boudet 06 83 11 00 26
- pour le pèlé jeunes, à partir du 15 juin : Anne Herbreteau 06 89 86 29 17
- pour l'Hospitalité chartraine Notre-Dame de Lourdes : Valérie Gaujard 07 81 73 41 83 – hospitalite.chartraine@mail.com



LES RETRAITES DE L'ÉTÉ 2020 AU PRIEURÉ SAINT THOMAS

Entre le 12 juillet
et le 1er septembre 2020

Vous cherchez une retraite pour
cet été ? Vous souhaitez vous re-

tirer dans le silence, pas trop loin de chez vous ? Le Prieuré Saint Thomas à Epernon vous propose un programme pour tout public !

- **Retraite prêchée selon la spiritualité ignatienne :**
Grandir en liberté avec le Christ (retraite pour tous)
Du 12 au 18 juillet : 5 jours pour se retirer dans le silence et se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu.
Avec le Père Frédéric Roder, responsable de la communauté chrétienne d'Epernon et une sœur du Prieuré.
- **Exercices spirituels** à durée choisie (retraite pour tous) :
Du jeudi 6 (18h) au lundi 10 août 2020 (9h).
Avec Sœur Michèle Marchant et une équipe du Prieuré.
- **Retraite à la carte personnellement accompagnée à durée variable**
(3, 5 ou 8 jours) : Laissez-vous rencontrer par le Christ !
Du 23 au 31 août
Avec le Père Bernard Chandon-Moët sj, et une équipe du Prieuré.
- **Retraite choix de vie** (à partir de 20 ans) : Tu portes des questions sur la vocation et tu as le désir d'approfondir ta relation à Dieu ?
Du 23 août au 1er septembre 2020 (8 jours)
Avec le Père Bernard Chandon-Moët sj, et l'équipe du Prieuré.

Chacune de ces retraites nécessite une inscription.

Informations et inscriptions : Centre Spirituel du Prieuré Saint-Thomas
29 rue du Prieuré Saint-Thomas BP 80001- 28231 EPERNON Cedex
02 37 83 60 01 / prieure-epernon@wanadoo.fr /
<http://www.soeursduchrist.fr/>



**L'abbé Muchrey sera absent
du dimanche 2 août
au vendredi 14 août.**

Dimanche 6 septembre
PÉLERINAGE À SAINT GORGON
à 11h15 à l'église de
Châtaincourt :
messe et procession.

PÉLERINAGE À LA VIERGE MARIE
à 15h à Arpentigny
(Thimert-Gâtelles) :
chapelet et procession.

RAPPEL : HORAIRES DE PERMANENCE

- À Châteauneuf au presbytère : **mercredi de 17h à 18h***
- À Brezolles à l'église : **jeudi de 10h30 à 11h15***

**sauf juillet et août et absence du curé*



CATÉCHISME

Le parcours de catéchisme proposé sur la paroisse se déroule sur 4 ans et se termine par la célébration du sacrement de la confirmation. Il accueille les enfants du CE2 à la 6^e (baptisés ou non).

Au cours de ce temps, une préparation aux sacrements (baptême, Eucharistie ou 1^{ère} communion, sacrement du pardon, confirmation) peut être envisagée.

La réinscription des enfants d'une année sur l'autre n'est pas automatique. Pour les nouvelles inscriptions, notamment en 1^{ère} année, fournir le certificat de baptême de l'enfant si l'enfant est baptisé.

Une participation aux frais de catéchisme sera également demandée.

Permanences pour les inscriptions :

- Châteauneuf-en-Thymerais : au presbytère les mercredi 2, samedi 5, mercredi 9 et samedi 12 septembre de 10h à 12h.
- Brezolles : à la maison paroissiale les mercredi 2 et 9 septembre de 14h à 16h, et les samedi 5 et 12 septembre de 10h à 12h.
- Ou sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 51 05 85 (laisser un message avec vos coordonnées).

Dates importantes :

- Réunion des parents des enfants catéchisés :
 - Brezolles : mardi 15 septembre, 20h30 à la maison paroissiale
 - Châteauneuf : mercredi 16 septembre, 20h30 au presbytère
- Préparation à la 1^{ère} communion : mercredi 7 octobre de 10h à 16h au presbytère de Châteauneuf.
- Messe de rentrée du catéchisme : dimanche 11 octobre à 10h30 à Dampierre sur Blévy.
- Premières communions : dimanche 18 octobre à 11h15 à Brezolles et dimanche 8 novembre à 11h15 à Châteauneuf.
- Confirmations : dimanche 20 juin 2021 à 10h30 à Châteauneuf.

+ CARNET PAROISSIAL

BÂPTÊMES :

- Louka Lemesle Bonneau, le 13 juin à St Sauveur
- Mélody Carlier, le 21 juin à Brezolles
- Lorenzo Salvodi, le 27 juin à St Maixme-Hauterive

MARIAGES :

- Arnaud Bizot et Aude Bréart de Boisanger

OBSÈQUES :

- Mme Bernadette Tréhorel veuve Segelle (96 ans), le 6 mai à St Lubin-de-Cravant
- Mme Jacqueline Sudreau veuve Gallinelli (78 ans), le 7 mai à Favières
- M. Frantz Weiss (56 ans), le 22 mai à Marville-les-Bois
- Mme Thérèse Chassigneux veuve Coste (81 ans), le 22 mai à Brezolles
- M. Gabriel Chambon (81 ans), le 29 mai à Blévy
- Mme Gilberte David veuve Patte (87 ans), le 5 juin à Brezolles
- Mme Simone Geslin veuve Brault (83 ans), le 9 juin à Marville-les-Bois
- M. Michel Coulombeau (80 ans), le 30 juin à Châteauneuf-en-Thymerais

+ HORAIRES DES MESSES ET TEMPS DE PRIÈRE

MESSES DOMINICALES

- Samedi 4 juillet : 18h30 à La Gadelière, église St Martin (**pas celle de Rueil**)
Dimanche 5 juillet : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 11 juillet : 18h30 à Revercourt
Dimanche 12 juillet : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 18 juillet : 18h30 à Boullay-les-deux-Eglises
Dimanche 19 juillet : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 25 juillet : 18h30 à Bérrou-La-Mulotière
Dimanche 26 juillet : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 1er août : 18h30 à Mainterne
Dimanche 2 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 8 août : 18h30 à Dampierre sous Blévy
Dimanche 9 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- **Assomption** : Vendredi 14 août : 18h30 à La Mancelière
Samedi 15 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Dimanche 16 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 22 août : 18h30 à Blévy
Dimanche 23 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles

- Samedi 29 août : 18h30 St Ange et Torçay
Dimanche 30 août : 9h30 à Châteauneuf / 11h15 à Brezolles
- Samedi 5 septembre : 18h30 à St Maixme Hauterive
Dimanche 6 septembre : 11h15 à l'église de Châtaincourt et procession (**pèlerinage à Saint Gorgon**) / 15h prière mariale à Arpentigny (Thimert-Gâtelles) (**pèlerinage à la Vierge Marie**)

MESSE MAISON DE RETRAITE

Mardi 7 juillet à 11h à la maison de retraite de Châteauneuf et à 14h30 à celle de Brezolles

CONFESSIONS

Du 1er juillet au 31 août, possibilité de se confesser avant et après les messes.

MESSES EN SEMAINE

Du 1er juillet au 31 août, les messes quotidiennes, lorsqu'elles seront assurées, seront célébrées à 11h30, sauf le mercredi à 18h30.

ADORATION

Du 1er juillet au 31 août, pas d'adoration et de Salut du Saint-Sacrement.

CHAPELET

Chaque samedi à 18h à l'église de Vitray-sous-Brezolles.

PRESBYTÈRE

1, rue du pont de la vierge 28170 Châteauneuf-en-Thymerais

Téléphone (avec répondeur) : 02 37 51 05 85

E-mail : paroisse.chneuf@orange.fr

Permanence : mercredi 17h-18h au presbytère*

MAISON PAROISSIALE DE BREZOLLES

2, rue de l'église 28270 Brezolles

Permanence : jeudi 10h30-11h15 à l'église*

* sauf juillet et août et absence du curé